Contrepoints

Déclin programmé de l'électricité de la France

ÉNERGIE ET MATIÈRES PREMIÈRES 7 MAI 2020

Eoliennes en Picardie-cliché Jean Weber by INRA DIST (CC BY 2.0) – Jean Weber by INRA DIST, CC-BY

La programmation pluriannuelle de l'énergie décidée par le président Emmanuel Macron est un plan de renoncement et de déclin.

Vous aimez cet article ? Partagez le !

Partager 1,4 K Tweeter Share E-mail

Par Jean-Louis Butré et Michel Gay.

En signant le décret de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) basée principalement sur l'industrie du vent, Emmanuel Macron tourne le dos aux décisions du Général de Gaulle qui a donné à la France son indépendance dans le domaine de l'électricité.

Il condamne notre pays au renoncement industriel.

VENT ET SOLEIL FUTURS PILIERS DE L'ÉNERGIE DE LA FRANCE

Madame la ministre Élisabeth Borne a signé en catimini le 21 avril 2020 en pleine crise sanitaire du Coronavirus, le décret sur la Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) dont l'une des mesures phare consiste à remplacer les centrales nucléaires par des éoliennes.

Huit mille nouvelles éoliennes terrestres sont prévues à l'horizon 2025 pour produire 5 % à 7 % d'électricité supplémentaires.

Concernant l'éolien *offshore*, et d'ici l'horizon 2028, il a été décidé le déploiement d'environ 1000 éoliennes (4,7 à 5,2 GW) ; mais depuis le lancement de ce programme la confusion industrielle est sa principale caractéristique et les prix contractuels de rachat de l'électricité sont totalement incohérents entre les différents sites.

Contrôlez la collecte et l'utilisation de vos données personnelles

Avec votre accord, **nos partenaires** et nous utilisons des cookies ou équivalent pour collecter, stocker et traiter certaines de vos données personnelles comme votre visite sur ce site.

Elles servent à analyser des audiences, adresser des contenus personnalisés et/ou des campagnes de publicité ciblées, améliorer la connaissance clients, optimiser les services et lutter contre la fraude.

Cliquez sur le bouton « Tout accepter et fermer » pour consentir à ces utilisations ou sur « Paramétrer vos choix » pour obtenir plus de détails et/ou en refuser tout ou partie. Attention : En poursuivant votre navigation sur ce site, vous consentez à ces utilisations. Vous pouvez changer d'avis à tout moment en réaffichant cette fenêtre. Accéder à notre politique

Tout accepter et fermer

Paramétrer vos choix

La PPE dont l'horizon est 2030/2035, reprend essentiellement les conclusions d'un rapport antinucléaire de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), publié en 2015 et intitulé : « *100 % d'énergies renouvelables en 2050 c'est possible* ». Ce rapport s'appuyait lui-même sur les théories de l'association négaWatt prônant la décroissance. Celle-ci prévoit une réduction des deux-tiers des besoins en énergie primaire de la France et des énergies renouvelables intermittentes pour satisfaire les besoins restants.

Le volet éolien pivot de la PPE est soutenu depuis des années par les groupes antinucléaires, les partis écologistes, les ONG comme Greenpeace et certains élus.

Les industriels de l'éolien en sont en réalité les principaux instigateurs car ils en sont les bénéficiaires. Ils en sont probablement aussi les co-rédacteurs.

Le gouvernement imite ainsi avec 10 ans de retard le modèle énergétique vert de l'Allemagne supposée être « en avance sur la France », malgré son échec incontestable du point de vue économique et environnemental[2].

DÉMANTÈLEMENT ET VENTE PROGRESSIVE D'EDF À LA DÉCOUPE

La fermeture de la filière nucléaire est programmée. Sa mort n'a pas été annoncée officiellement comme en Allemagne. Pour le moment ne sont citées que les fermetures de 14 réacteurs avant 2035. Mais les autres suivront car aucune industrie de pointe concurrentielle en déclin n'est capable de survivre à long terme.

Le groupe EDF, dont l'État est actionnaire à 83 %, a besoin d'argent, il est aujourd'hui virtuellement en faillite. L'action a perdu 90 % de sa valeur historique.

Contrôlez la collecte et l'utilisation de vos données personnelles

Avec votre accord, **nos partenaires** et nous utilisons des cookies ou équivalent pour collecter, stocker et traiter certaines de vos données personnelles comme votre visite sur ce site.

Elles servent à analyser des audiences, adresser des contenus personnalisés et/ou des campagnes de publicité ciblées, améliorer la connaissance clients, optimiser les services et lutter contre la fraude.

Cliquez sur le bouton « Tout accepter et fermer » pour consentir à ces utilisations ou sur « Paramétrer vos choix » pour obtenir plus de détails et/ou en refuser tout ou partie. Attention : En poursuivant votre navigation sur ce site, vous consentez à ces utilisations. Vous pouvez changer d'avis à tout moment en réaffichant cette fenêtre. Accéder à notre politique

Tout accepter et fermer

Paramétrer vos choix

Les actifs du groupe EDF reposent aujourd'hui à 78 % sur le nucléaire vieillissant :
58 réacteurs sur 19 sites industriels représentent environ 136 000 emplois.

Dans la lignée de la désindustrialisation française (textile, sidérurgie, transports…) chaque fermeture mettra au chômage des dizaines de milliers de Français. Là encore, des centaines de milliards d'euros seront nécessaires pour les plans sociaux enrobés dans une communication adaptée sur fond de promesses aux salariés.

La France en difficulté financière ne contrôlera plus la production de l'électricité et dépendra des aléas du vent, du soleil et des marchés européens. Il y aura des restrictions, des délestages et des pannes d'électricité. Celle-ci ne sera plus disponible à la demande mais en fonction de la production. Le nucléaire sera le coupable désigné à l'avance pour expliquer ces futurs problèmes.

POURQUOI CETTE PPE ?

La crise sanitaire actuelle a déjà déstabilisé l'économie nationale et elle va probablement entraîner des centaines de milliers de suppressions d'emplois.

Le PIB de la France vient de plonger de 8 % et des industries majeures craignent le pire : tourisme, Air France, Airbus…

Au milieu de cette crise dont personne ne peut aujourd'hui prévoir les conséquences, des « responsables » de partis politiques écologistes, d'associations antinucléaires crient victoire en affirmant que cette décision de baser l'avenir sur du vent et du soleil, va conduire la France vers un paradis vert, alors qu'en réalité elle aura pour conséquence des futures restrictions, la fin de l'indépendance énergétique et le chômage.

PLAN DE RENONCEMENT ET DE DÉCLIN

La programmation pluriannuelle de l'énergie décidée par le président Emmanuel Macron tourne le dos aux décisions historiques du Général de Gaulle qui avaient conduit la France vers son indépendance énergétique. C'est un plan de renoncement et de déclin.

La Fédération Environnement durable et plusieurs associations nationales ont décidé d'attaquer en justice ce décret de la PPE.

1. Les décrets d'application de la PPE ne mentionnent, ni ne tiennent compte dans leurs conclusions ni des propositions des consultations citoyennes, ni celles des associations, ni de l'existence du rapport officiel de la commission d'enquête parlementaire sur les énergies renouvelables qui s'est tenu du 12 mars au 19 mai 2019 et a été rendu à l'Assemblée nationale le 25 juillet dernier par Julien Aubert, Président LR et Marjolaine Meynier Millefert, rapporteur LREM. ↩
2. En Allemagne, sur 140 000 emplois plus de 20 000 licenciements récents dans cette industrie d'avenir -en France, ce sont à peine 16 000 emplois crées revendiqués par FEE-France Énergie Éolienne. ↩

VOUS AIMEZ CET ARTICLE ? PARTAGEZ LE !

Partager 1,4 K Tweeter Share E-mail

Par Jean-Louis Butré

Vous souhaitez nous signaler une erreur ? Contactez la rédaction.

Nos dossiers spéciaux: Énergie électrique, Énergie nucléaire, Energie renouvelable, Transition énergétique

Contrôlez la collecte et l'utilisation de vos données personnelles

Avec votre accord, **nos partenaires** et nous utilisons des cookies ou équivalent pour collecter, stocker et traiter certaines de vos données personnelles comme votre visite sur ce site.

Elles servent à analyser des audiences, adresser des contenus personnalisés et/ou des campagnes de publicité ciblées, améliorer la connaissance clients, optimiser les services et lutter contre la fraude.

Cliquez sur le bouton « Tout accepter et fermer » pour consentir à ces utilisations ou sur « Paramétrer vos choix » pour obtenir plus de détails et/ou en refuser tout ou partie. Attention : En poursuivant votre navigation sur ce site, vous consentez à ces utilisations. Vous pouvez changer d'avis à tout moment en réaffichant cette fenêtre. Accéder à notre politique

Tout accepter et fermer

Paramétrer vos choix